

Habilitation électrique PERSONNEL ELECTRICIEN : B1V - Niveau Initial

HABILIT

La formation à l'habilitation électrique selon la norme NF C 18-510 est obligatoire, depuis 2012.
Par électricien, nous entendons tout personnel titulaire d'un diplôme d'électricien.

Objectifs

- Acquérir les méthodes et procédures à mettre en oeuvre pour intervenir sur des équipements et installations électriques basse tension dans les meilleures conditions de sécurité et de continuité d'exploitation.
- Permettre à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation électrique

Public Visé

Personnes devant effectuer des travaux d'ordre électrique

Pré Requis

- Être âgé de 18 ans
- Maîtrise orale et écrite de la langue française
- Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants...) pour effectuer les travaux pratiques de la formation

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables :

ELECTRICIEN :

- Pénétrer dans un local électrique du domaine BT et ou HT sans activité électrique
- Exécuter des travaux électriques
- Exécuter ou être en charge d'interventions d'entretien et de dépannage en BT
- Diriger des travaux d'ordre électrique BT/HT sous la responsabilité d'un tiers
- Réaliser des essais suite à des travaux BT/HT

NON ELECTRICIEN

- Pénétrer dans un local électrique du domaine BT et ou HT sans activité électrique
- Exécuter ou être en charge de travaux non électrique dans cette environnement

Parcours pédagogique

Théorie (tronc commun)

- Identifier dans un environnement de travail une situation de risque potentiel
- Définir les moyens de protection adaptés
- Appliquer les prescriptions de sécurité en fonction des conditions de travail
- Définir la conduite à tenir face à un accident ou incendie d'origine électrique

Pratique

Etablir les modes opératoires pour opérations électriques
Analyse, reconnaissance des risques, préparation des opérations, mise en sécurité, établissement des documents, conditions de réalisation

- Les travaux hors tension – B1(V)

A partir de documents de travail, les stagiaires doivent assurer la préparation, la réalisation, la vérification et la fin d'un chantier sur poste de travail ou armoire électrique en respectant les prescriptions de sécurité norme NFC 18-510

- Préparation du travail en petits groupes
- Réalisation par les stagiaires du plan de travail établi.

Méthodes et moyens pédagogiques

THEORIE : Films, projections et équipements pédagogiques. Exercices en groupes. Remise d'un livret pédagogique individuel.

PRATIQUE : Travaux pratiques en situation réelle sur armoires électriques et valises pédagogiques.

Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage.

TEST théorique et pratique

Qualification Intervenant(e)s

Formateur expérimenté et pédagogue.

Professionnel passionné et ayant une expérience terrain significative lui permettant d'illustrer son intervention avec des exemples concrets.

ALYENCE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82690945969

ALYENCE

ZI LE CHANAY II - 8 RUE JOSEPH CUGNOT - 69720 ST BONNET DE MURE
Tél. : 0472790582 - Site internet : www.alyence.com - e-mail : contact@alyence-groupe.com
SAS au capital de 8000 - N° TVA Intra. : FR00493803134 - Code NAF : 8559A

B1V : Travaux sur les ouvrages et installations électriques.

Type d'opérations :

- création, modification d'une installation
- remplacement d'un coffret, armoire
- balisage de la zone de travail et vérification de la bonne exécution des travaux (uniquement pour le "chargé de")
- ...etc.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Contrôle théorique et pratique.
- Après examen : Remise d'un avis après formation en fonction du poste de travail et des résultats obtenus aux contrôles.
- Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné des indices recommandés par le formateur

Modalités d'Accessibilité

Nos établissements sont accessibles aux publics en situation de handicap

 Durée	Effectif
7.00 Heures	10
1 Jour	